

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22/01/2026

Océalia et TSE s'associent pour développer des projets agrivoltaïques

Signature d'un partenariat de co-développement de projets d'agrivoltaïsme entre TSE, référent de l'agrivoltaïsme en France et le Groupe Coopératif Océalia, sur son territoire



Une ambition commune pour l'avenir de nos territoires :

Le Groupe Coopératif Océalia et TSE, référent de l'agrivoltaïsme en France, ont signé le 22 janvier 2026 un partenariat de co-développement de projets agrivoltaïques sur le territoire de la Coopérative.

Océalia et TSE viennent de signer un **partenariat particulièrement ambitieux**, qui vise à déployer **500 MWc de solutions agrivoltaïques sur le territoire de la Coopérative et cela d'ici dix ans**. À terme, cette capacité représentera l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près **de 120 000 ménages**, soit celle d'une grande agglomération française, tout en **conciliant production agricole et transition énergétique**.

Ce partenariat sera porté par une **société dédiée** dont l'objet sera de développer et exploiter des installations agrivoltaïques de TSE. Les adhérents de la Coopérative bénéficieront ainsi des retombées économiques de la société de codéveloppement et le territoire, dont les collectivités locales, de l'apport de la valeur des nouveaux actifs.

Un partenariat au profit des agriculteurs

Pour Océalia, ce partenariat s'inscrit pleinement dans sa stratégie CAP 2030 dont l'ambition première est la **création de valeur pour ses adhérents**. Permettre aux agriculteurs de générer un complément de revenu grâce à la production d'énergie renouvelable, tout en préservant le potentiel agricole des terres et leur vocation nourricière, constitue un **levier majeur de performance et de résilience des exploitations**. L'agrivoltaïsme présente en outre un intérêt

déterminant : les revenus issus de la production d'électricité sont largement **décorrélés des aléas climatiques et des fluctuations des marchés agricoles**, auxquels les exploitations sont traditionnellement exposées. Cette diversification contribue ainsi à **renforcer la stabilité économique des fermes dans un contexte d'incertitude croissante**.

Cette approche revêt une importance particulière **dans les zones intermédiaires** où les marges de manœuvre économiques sont plus contraintes et où les possibilités d'irrigation sont souvent limitées. Dans ces territoires, les effets du dérèglement climatique – stress hydrique, variabilité des rendements, épisodes extrêmes – pèsent fortement sur la viabilité des exploitations. **L'agrivoltaïsme constitue dès lors un outil concret d'adaptation et de résilience, au service de la durabilité des systèmes agricoles.**

S'engager dans ce projet contribue ainsi à **sécuriser l'avenir de l'agriculture régionale**. S'engager avec un partenaire fiable et référent dans le Grand Ouest permet également d'envisager **un développement maîtrisé** sur l'ensemble de son territoire, **adapté à la diversité des productions, des paysages et des dynamiques locales**. S'impliquer dans une société commune, témoigne aussi de son **engagement fort pour la réussite des projets** de ses adhérents et de sa **volonté de maîtrise de la chaîne de valeur**.

Selon **Denis Mathé, Président d'Océalia**, « c'est avec optimisme et responsabilité qu'Océalia s'engage dans ce partenariat au service de nos territoires. Avec nos équipes, nous serons particulièrement vigilant à garantir **la juste rémunération des Associés Coopérateurs** et à **prioriser la vocation agricole des terres**. »

Un partenariat « gagnant gagnant »

TSE se félicite de ce partenariat « gagnant gagnant » qui renforce un peu plus son lien auprès du monde agricole et de ses principaux acteurs, notamment dans le Grand-Ouest. **Gagnant pour le territoire** par l'apport de valeur, **gagnant pour les agriculteurs** grâce à des revenus complémentaires et l'installation de solutions de protection face aux enjeux agroclimatiques, **gagnant enfin par la production d'une électricité locale et décarbonée**.

L'agrivoltaïsme prôné et développé par TSE s'inscrit parfaitement **dans le cadre de la Loi APER et de ses décrets d'application**. Il permet la coactivité de **la production d'une électricité verte, décarbonée, souveraine, peu chère et la production agricole durable en soutenant et pérennisant la vocation nourricière des parcelles agricoles grâce à ses solutions innovantes**.

Selon **Bertrand Drouot l'Hermine, Directeur Général Délégué de TSE** : « *Ce partenariat auprès d'un acteur incontournable du grand ouest va permettre à TSE de proposer ses solutions agrivoltaïques éprouvées dont la double vocation est de soutenir le monde agricole et de produire une électricité française compétitive. L'apport de valeur sur le territoire, les revenus complémentaires et les services agrivoltaïques rendus aux agriculteurs sont le point fort de cette coopération. Océalia démontre une nouvelle fois son engagement au service de ses adhérents et de la transition agroclimatique. Ensemble, nous allons investir en faveur des agriculteurs et développer des projets permettant la production, en totale coactivité, d'une énergie décarbonée locale et une production agricole. Il ne s'agit pas que de mots, l'agrivoltaïsme que nous développons va permettre de participer à pérenniser des exploitations agricoles. Et plus largement, nous allons agir concrètement en faveur de l'autonomie de l'agriculture française mais également de notre souveraineté énergétique et stratégique grâce à une électricité décarbonée, peu chère, au profit des consommateurs finaux que sont les habitants et les entreprises* ».

Océalia et TSE travailleront de concert sur l'ensemble des étapes des projets.

A propos d'Océalia

Ancré sur **8 départements (16, 17, 19, 23, 24, 79, 86, 87)**, avec 340 implantations de proximité, **7 000 adhérents et 1 800 salariés**, le Groupe Coopératif Océalia est un **acteur agricole et agroalimentaire référent en Nouvelle-Aquitaine**. Il participe au dynamisme de son territoire en lui apportant notamment **547 M€ de retour économique**. **Fort de la diversité de ses activités** (grandes cultures, viticulture, élevage, alimentation animale et robotique élevage, commercialisation de vins, bière et spiritueux, jardineries, transport, popcorn et snacking, produits régionaux, **et fier de son modèle Coopératif**, Océalia est **au service de ses adhérents**, tendu vers l'avenir, **prêt à répondre aux multiples défis de notre environnement**. Engagé dans une **démarche RSE**, le Groupe Océalia s'engage à **produire une offre alimentaire responsable et compétitive au bénéfice des agriculteurs, territoires et des consommateurs**. Il soutient une **agriculture nourricière, durable et rémunératrice** et accompagne ses adhérents vers la **transition agro-écologique avec la démarche « Le Sillon Responsable »** déjà engagées auprès de **plus de 1 000 agriculteurs** et permettant de donner du sens à leurs efforts et de valoriser leurs pratiques.

En savoir plus : www.ocealia-groupe.fr

A propos de TSE

Fondée en 2016, TSE est une entreprise française indépendante spécialisée dans le développement et la production d'énergie solaire, présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur — de la conception à la valorisation de l'électricité produite. Son parc en exploitation fournit l'équivalent de la consommation électrique de 241 000 habitants.

En 2021, TSE a inauguré la deuxième plus grande centrale photovoltaïque de France à Marville (Meuse). Acteur de référence de l'agrivoltaïsme, TSE a développé et exploite une canopée agricole unique au monde, intégrant un système d'irrigation, déployée sur plusieurs sites en France.

En 2023, TSE a levé 160 millions d'euros pour accélérer sa croissance et son industrialisation — l'une des 10 plus importantes levées de fonds de la French Tech cette année-là —, puis 230 millions d'euros supplémentaires en 2024. TSE est également membre fondateur du consortium Holosolis, qui construit une gigafactory photovoltaïque à Sarreguemines (Moselle) afin de proposer des panneaux solaires fabriqués en France.

Membre de la French Tech 120, avec 15 bureaux en France et 5 GW de projets en développement, TSE s'impose comme un nouveau champion français des énergies renouvelables, au service de l'agriculture.

En savoir plus : www.tse.energy

Contacts :

Pour Océalia :

Agnès BUISSON, Resp. communication, abuissou@ocealia-groupe.fr 06 11 70 04 91

Pour TSE :

Laetitia BERNIGAUD, Resp. relations presse, laetitia.bernigaud@tse.ernegy 06 62 11 39 30